

Communiqué de presse – Projet de REUT à Machecoul – Novembre 2023

Transition agroécologique et sobriété : la commune de Machecoul-Saint-Même s'associe à un projet de réutilisation des eaux usées traitées (REUT)

Le projet ACTE Pays de la Loire est un projet lauréat France 2030 opéré par la Banque des Territoires et co-financé par la Région des Pays de la Loire. Il a pour finalité d'accélérer la transition agroécologique de l'agriculture des Pays de la Loire, en testant et en démultipliant des projets agricoles territoriaux sur deux voies d'innovation :

- (1) la production et l'autoconsommation d'énergies renouvelables (ENR) en lien avec la sobriété énergétique ;
- (2) la gestion collective innovante, économe et intelligente des ressources en eaux brutes et usées.

La commune de Machecoul-Saint-Même s'associe à ce projet comme démonstrateur sur le volet eau (2).

Le dérèglement climatique a pour conséquence un déficit hydrique de plus en plus fréquent et marqué en Loire-Atlantique et autour de Machecoul-Saint-Même. Une solution pour diminuer la pression sur la ressource en eau qui se raréfie est la réutilisation des eaux usées traitées (REUT). Sur la commune de Machecoul, le projet ACTE va permettre d'étudier la pertinence d'utiliser, pour l'irrigation de cultures, l'eau déjà utilisée une première fois par les particuliers. Cela pourrait représenter chaque année 400 millions de litre d'eau réutilisable provenant de la station d'épuration.

Dans le cadre d'un dialogue avec tous les acteurs de l'eau du territoire, il s'agira d'étudier la faisabilité et la répliquabilité de l'utilisation de cette « ressource en eau alternative », par exemple pour irriguer des cultures maraichères de pleine terre et réduire en parallèle les prélèvements sur la nappe d'eau potable.

Une approche collective

L'ambition du projet est d'associer toutes les parties prenantes (élus, producteurs, agriculteurs, gestionnaires de la ressource en eau, scientifiques, institutionnels et consommateurs), pour penser collectivement un nouvel usage qui prenne en compte différents enjeux locaux : la qualité de la ressource en eau du captage prioritaire des Chaumes ; les évolutions climatiques du territoire et les nécessaires adaptations ; la fonctionnalité des cours d'eau et des écosystèmes ; le lien terre-mer ; l'évolution des besoins en eau et la sensibilisation à la sobriété ; la santé ; l'économie et la durabilité des filières agricoles au sens large du producteur au consommateur.

Prochaines étapes

De 2023 à 2029, la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire, Veolia, les élus et les services techniques de Machecoul-St Même, vont s'associer à un large panel d'acteurs territoriaux pour étudier



et concrétiser les possibles projets de REUT locaux. En 2024, c'est une étude complète qui sera réalisée sur un cas d'usage agricole jugé pertinent. Cette étude intégrera les enjeux sanitaires, environnementaux, économiques, sociaux et légaux, dans un cadre de gouvernance partagée pour trouver des solutions de résilience adaptées et concertées à l'échelle locale. Si l'étude conclut à un projet viable et acceptable, des investissements pourront alors être lancés, ainsi que des études complémentaires qui dureront jusqu'en 2029.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

- David WALSH (Veolia, david.walsh@veolia.com)
- Mélanie LOUBAUD-BERSON (Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire, melanie.loubaud-berson@pl.chambagri.fr)

